apel
Etablissement
Sainte Ursule de Riedisheim
Association
de Parents d'élèves
de l'Enseignement Libre

scoléo
simplifie la vie
familiale et scolaire

Le principe : mettre en relation les familles de l'établissement pour co-organiser les conduites scolaires via la plateforme proposée par Scoléo.

Ce service unique en France repose sur 3 idées-clés :

1 – Gain de temps et d'argent : 73% des trajets domicile/école se font en voiture. La distance moyenne est de 5 km. En réalité, le parent parcourt 20 km/j avec les allers-retours. Et cela pèse sur le budget et les emplois du temps des familles : En terme financier : 5,57 €/j (base : Renault Scénic Diesel, litre gazole à 1,43€). Soit sur une année scolaire de 163 jours : 908 €. Et ce uniquement pour les conduites scolaires. En terme de temps : chaque jour, c'est plus d'1 heure qui est mobilisée entre le trajet, la dépose, l'attente des enfants à la sortie, etc. A la fin de l'année, cela représente + de 163h, soit un peu plus de 4 semaines de travail.

2 - La sécurité : Les annonces Scoléo se font entre parents d'un même établissement, donc entre familles identifiées. Les annonces ne sont visibles qu'entre parents inscrits. Un internaute non inscrit ne peut pas accéder au service. Le covoiturage, c'est aussi moins de voitures à proximité des écoles.

3 - La simplicité du covoiturage Scoléo : Les parents s'inscrivent gratuitement sur : http://www.scoleo.fr/bienvenue-dans-l-espace-famille/covoiturage-organisez-vos-conduites-scolaires. Vous visualisez immédiatement sur une carte les autres familles utilisatrices du service proches de chez eux. Elles peuvent alors se contacter.

Recommandation : Ne jamais oublier que les enfants des autres ont des habitudes et des comportements différents de nos enfants : ouverture ou fermeture précipitées des portes, mise en place des ceintures, sensibilité, etc.